








Concernant l'achat de votre prothèse capillaire...

■ Les nouvelles modalités de prise en charge des prothèses capillaires par les **caisses d'assurance maladie** :

		Prix de vente limite :	Prise en charge maximum par l'organisme d'assurance maladie :	Reste à votre charge :
CLASSE 1 Cheveux synthétiques Implantation à la machine et une partie à la main		350 €, un accessoire textile compris	350 €	0 €
	+ 	si + de 350 €	0 €	Intégral
CLASSE 2 100 % cheveux synthétiques implantés en partie à la main Ou Un minimum de 30 % de cheveux naturels		700 €, un accessoire textile compris	250 €	Maximum 450 €, contactez votre organisme de mutuelle
	+ 	Si + de 700 €	0 €	Intégral, contactez votre organisme de mutuelle
3 accessoires textiles ou capillaires : Ex : turban, foulard, franges...		40 € pour 3 accessoires	20 € pour 3 accessoires	20 €, contactez votre organisme de mutuelle
	+ 	Si + de 40 € pour 3 accessoires	0 €	Intégral, contactez votre organisme de mutuelle
Prothèse partielle Ex : volumateur		125 €, accessoire textile compris	125 €	0 €
		Si + de 125 €	0 €	Intégral, contactez votre organisme de mutuelle

💡 *Attention : tous les types de vendeurs ne permettent pas de bénéficier de la prise en charge de la Sécurité sociale, ni du tiers payant. Avant de se rendre en boutique, il vaut mieux s'informer et consulter [la liste des coiffeurs/perruquiers agréés en Franche-Comté](#).*

💡 *Votre conseiller capillaire est là pour vous informer sur les modalités de prise en charge et dans le choix de votre chevelure de remplacement.*

💡 *En cas d'achat sur internet, seuls les renouvellements seront pris en charge par les caisses d'assurance maladie.*

💡 *Une prise en charge par an, sur prescription médicale.*

💡 *Votre perruquier peut pratiquer le tiers-payant.*

■ **Contactez votre organisme de mutuelle :**

- via votre espace assuré sur internet
- en boutique
- par courrier
- ou par téléphone
-

Afin de connaître le montant de leur éventuelle participation.

💡 *En cas de difficultés financières liées à l'achat de votre prothèse capillaire, n'hésitez pas à contacter l'assistante sociale de votre lieu de soins.*



Ma PERRUQUE et moi...